

## Filière emballage-conditionnement en Champagne-Ardenne

*L'emballage conditionnement est une filière difficile à appréhender, tant elle regroupe des savoir-faire et des compétences issues de différents secteurs industriels. Elle concerne de nombreux métiers et pratiquement tous les matériaux sont susceptibles de servir à l'emballage primaire, secondaire ou tertiaire de produits.*

### Une activité diversifiée et dynamique en évolution constante

La filière emballage-conditionnement représente une activité mondiale de 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit entre 2 et 3% du PIB de la planète. Avec 27% du marché, la filière représente en Europe 600 000 salariés répartis dans 20 000 entreprises.

En France, sous la double influence de la grande distribution et des modifications de comportements des consommateurs, la filière emballage-conditionnement a plus que triplé son activité entre 1980 et 2000, qui représente 18 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 132 000 salariés dans plus de 3000 entreprises. Cela en fait, en termes de poids économique pour la France, un secteur d'activité comparable à celui de l'aéronautique et du spatial...Ce relatif anonymat de la filière emballage-conditionnement par le grand public est lié à la perception de l'emballage par le consommateur qui ne considère pas celui-ci comme un produit proprement dit. Alors que le « produit emballage » représente 7 à 8% de la valeur d'un produit fini dans le secteur de l'agro-alimentaire.

Ce secteur est d'ailleurs le premier client de la filière emballage-conditionnement puisqu'il représente à lui seul les 2/3 de son activité. Loin derrière, la pharmacie/cosmétologie représente malgré tout 12 % du chiffre d'affaires de la filière.

Au niveau mondial, la France est le 3<sup>ème</sup> exportateur derrière l'Allemagne et les Etats-Unis avec des flux dominés par le plastique (50% des exportations mondiales, 30% pour la France). Le commerce extérieur français est essentiellement tourné vers ses partenaires européens, Allemagne en tête. Au total, plus de 27% de la production nationale est destiné à l'export. Il faut noter que ce

même taux est seulement de 7,2% pour la Champagne-Ardenne.

### Des profils industriels disparates

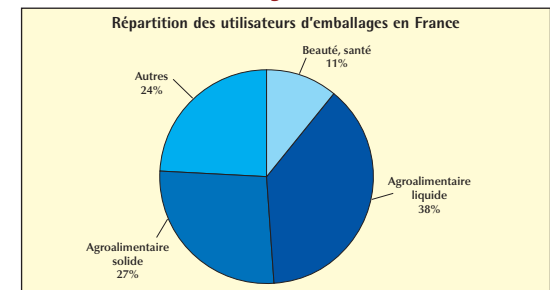
Les emballages en métal et en plastique sont ceux qui s'exportent le plus avec un chiffre d'affaires orienté pour 30% vers l'export. Les autres secteurs exportent peu, notamment pour les emballages papier-carton (10% à l'export). En Champagne-Ardenne, c'est le secteur de la machine spéciale qui est le plus exportateur (33% des exportations régionales) devant les emballages plastiques (28%) et les produits en verre creux (24%).

Cependant ce dynamisme apparent de la filière masque des disparités importantes suivant que l'on considère tel ou tel matériau. Ainsi les industries du bois, du papier-carton ou du verre voient leur part de marché s'éroder progressivement au profit du métal et du plastique qui bénéficient sans doute d'un phénomène de mode mais également de la multitude des possibilités qu'ils offrent lors de leur transformation. La filière plastique a d'ailleurs connu avec la filière métal le meilleur taux de croissance depuis 2000, soit en moyenne 2% par an.

L'emballage, qui n'est pas un produit fini du point de vue du consommateur, est donc très dépendant du produit qu'il emballage. De ce fait, la filière emballage-conditionnement est très dépendante de la santé de ses clients notamment dans l'industrie agroalimentaire ou manufacturière. La situation économique de la filière est donc très liée au maintien à un niveau élevé de la consommation des ménages.

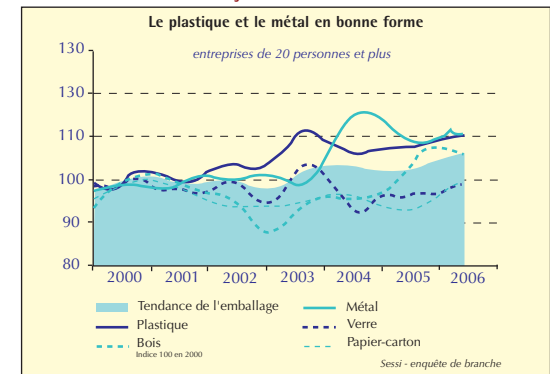
Les disparités sont encore plus marquées lorsque on analyse par secteur la taille des entreprises. Les grands groupes dominent la

### > Le marché de l'emballage conditionnement



Source : SESSI 2001

### > Evolution de la filière emballage conditionnement française



Source : SESSI 2004

# Filière emballage-conditionnement en Champagne-Ardenne

➤ Décembre 2006

## ➤ Le poids de la filière régionale comparé à la France

Répartition des établissements selon leur taille

	Champagne-Ardenne	France hors Ile-de-France	France métropolitaine
<b>Ensemble</b>	<b>107</b>	<b>3 410</b>	<b>3 911</b>
0 salarié	23	823	981
1 à 9 salariés	31	1 042	1 194
10 à 49 salariés	34	1 013	1 170
50 à 199 salariés	12	410	441
200 à 499 salariés	7	109	112
500 salariés ou +	0	13	13

Source : INSEE - REE (SIRENE) AU 1/01/05

filière pour la production d'emballage en verre et en métal, tandis que la fabrication d'emballage en bois reste un secteur très artisanal, les 3/4 des entreprises ayant moins de 20 personnes. Entre ces deux extrêmes, la fabrication d'emballages en papier-carton et en plastique est constituée majoritairement de PME/PMI qui restent très atomisées face à des clients de plus en plus concentrés.

La Champagne-Ardenne n'échappe pas aux grandes tendances nationales de la filière. Ainsi, l'agroalimentaire représente 60% du marché régional notamment grâce aux débouchés qu'offrent les maisons de champagne : 13 des 20 plus grands établissements régionaux de la filière sont situés dans la Marne et une dizaine sont fortement spécialisés pour l'industrie du champagne. Pour l'année 2004, ce sont 300 millions de bouteilles qui ont été vendues dans le monde, chacune nécessitant bouteille, bouchage, surbouchage, étiquette, carton... constituant ainsi autant de débouchés pour la filière régionale. La pharmacie, avec la présence en région de sites de production (Astra Zeneca et Boehringer notamment), représente également un débouché non négligeable pour la filière.

La Champagne-Ardenne compte une trentaine d'établissements de plus de 20 salariés dont certains appartiennent à de grands groupes internationaux comme VMC et SAINT-GOBAIN pour la fabrication de verre creux ou SMURFIT KAPPA SOCAR pour la fabrication d'emballages en papier ou en carton ondulé. Grâce à ces grands établissements et au marché du Champagne, la région est à la 8<sup>ème</sup> place des régions françaises dans le domaine de l'emballage en nombre d'emplois.

Si elle est une chance pour le développement de la région, la prépondérance de ces grands groupes dans le tissu régional de la filière place la Champagne-Ardenne au dernier rang national en terme de pouvoir décisionnel. En effet, seulement la moitié des entreprises présentes dans la région ont leur centre de décision située en Champagne-Ardenne. Si cette situation n'est pas propre à la filière, elle pose malgré tout de graves difficultés pour animer un tissu régional déjà très dispersé

## ➤ Données de cadrage

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Champagne-Ardenne	France métropolitaine	Ch-Ardenne/France métro
Nombre d'entreprises	14	21	34	10	79	3 144	2,5%
Nombre d'établissement	16	26	51	14	107	3 911	2,7%
dont établissement employeurs	11	19	42	12	84	2 930	2,9%
effectif salarié	314	582	3 087	424	4 407	132 309	3,3%
indice de spécificité	36	69	236	67	121	100	8 <sup>ème</sup> (2)

Source : INSEE - REE (SIRENE) AU 1/01/05, ASSÉDIC AU 31/12/04

(1) Part des emplois du secteur dans l'industrie régionale (ou départementale) rapportée à la part des emplois du secteur dans l'industrie nationale. Un indice supérieur à 100 indique que la région (ou le département) est plus spécialisée que la France en moyenne.

(2) Rang de la région par rapport aux 22 régions françaises.

Si l'analyse des statistiques régionales sur la base des codes d'activités comptabilise pour la région 107 établissements de toutes tailles dans la filière régionale, le travail de terrain de l'association régionale Packaging Valley permet néanmoins d'identifier dans la région 250 entreprises dont au moins une partie de l'activité se fait sur le marché de l'emballage.

Cette association constitue le support principal des actions sur la filière régionale et est composée d'une structure commerciale s'appuyant sur le travail d'un ingénieur. Packaging Valley permet, entre autres, de représenter la filière à divers salons, d'accompagner les entreprises régionales sur les salons les plus importants (ex : Salon de l'emballage de Paris), d'organiser des conférences (Journée de l'emballage de Reims) ou des conventions d'affaires (Packinnove et prochainement Packma...). Elle contribue également à des coopérations inter entreprises en opérant des mises en relations entre des PME régionales, des donneurs d'ordres, des centres techniques... Les « contrats de branche emballage-conditionnement » successifs depuis 1997 ont permis de consolider les actions de Packaging Valley entamées en 1993 à la création de l'association.

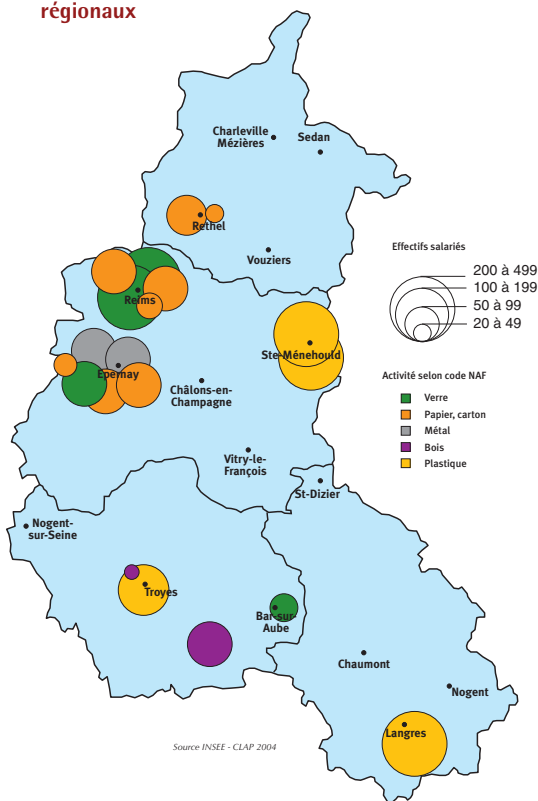
Autres piliers de la filière régionale, la recherche et la formation sont également des éléments différenciateurs forts de l'emballage-conditionnement dans la région.

L'Ecole Supérieure d'Ingénieur en Emballage-Conditionnement (ESIEC), antenne de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) forme chaque année une soixantaine d'ingénieurs dont les compétences sont très appréciées des industriels. On peut regretter que ces jeunes diplômés s'envolent trop rapidement de la région. L'IUT de Reims dispense également une formation de techniciens supérieurs en « Génie du Conditionnement et de l'Emballage ».

Le Centre National de Recherche Technologique en Emballage-Conditionnement (CNRT-EC) situé à Reims coordonne au niveau national les recherches sur cette thématique. Profitant de son implantation régionale, des programmes de recherche technologique à maîtrise d'œuvre régionale ont vu le jour ces dernières années (interface contenant/contenu, optimisation du packaging...). Ces programmes s'appuient notamment sur les compétences en emballage du laboratoire de l'ESIEC, mais aussi sur les compétences scientifiques d'équipes de l'URCA dans le domaine de la mécanique, des matériaux, de la chimie, de la biologie...

En matière de recherche et d'innovation, le pôle de compétitivité « Industries et Agro-ressources », labellisé à vocation mondiale en 2005, est une opportunité importante

## ➤ Localisation des principaux établissements régionaux



Source INSEE - CLAP 2004

pour la filière régionale. Le développement de nouveaux matériaux à base d'agroressources peut offrir aux entreprises régionales la possibilité de fabriquer et de commercialiser des emballages plus respectueux de l'environnement. Il faut noter d'ailleurs que de tels emballages sont déjà commercialisés comme par exemple le PLA (Acide PolyActique) à base de féculé de pomme de terre ou d'amidon de maïs qui est utilisé pour la fabrication de sacs, boîtes biodégradables, etc.



En marge de ses spécialistes techniques de l'emballage, l'ESAA (Ecole Supérieure d'Arts Appliqués) de Troyes forme des « designers » dans le domaine du « packaging ». Les titulaires d'un bac+2 en arts peuvent ainsi se tourner vers une formation de « concepteur-design-packaging ». L'ESAA, qui appartient au groupe ESC

Troyes, a ainsi souvent été primée lors de concours de design organisés par ou pour les grands donneurs d'ordres de la filière.

### La réduction des emballages : un défi pour la filière

Quelques problématiques concernent la filière dans son intégralité. Ainsi la directive européenne 2004/12/CE modifiant la directive 94/62/CE relative à la réduction des déchets d'emballage préconise la réduction à la source des emballages, la réduction de la teneur en substances dangereuses pour l'environnement et la réutilisation et/ou la valorisation en fin de vie. Pour prendre en compte toutes ces préconisations, la directive recommande l'**éco-conception** (voir définition ci-contre). Ce sujet constitue certainement la préoccupation majeure que doivent avoir les industriels de l'emballage-conditionnement car on peut légitimement craindre que, dans les faits, cela se traduise par l'érosion progressive du chiffre d'affaires de la filière. Certaines grandes entreprises comme Danone, LVMH... se soucient depuis plusieurs années de cette attente conjuguée du consommateur et du législateur de réduire le volume des emballages et par voie de conséquence de nos déchets dont le quart du volume est constitué uniquement d'emballages. L'Europe n'est pas la seule à se soucier de ce problème : les Etats-Unis avec le « Ressource Conservation and Recovery Act » (1976) et le programme « Wastewise » de « l'Environmental protection Agency » ou encore le Japon avec les lois sur le recyclage sont également soucieux de diminuer l'impact environnemental des emballages mais l'Europe est, pour l'instant, la plus exigeante dans ce domaine.

Bien entendu, les clés de cette mutation sont avant tout entre les mains des prescripteurs et notamment des plus importants donneurs d'ordres que sont les

géants de l'industrie agroalimentaire. Les emballages « éco-conçus » doivent respecter l'environnement en plus des exigences « marketing » inhérentes aux produits destinés à la grande consommation. Ainsi, le consommateur doit pouvoir retrouver sur l'emballage certaines informations réglementairement obligatoires et l'emballage ainsi conçu doit avoir les propriétés mécaniques, organoleptiques... spécifiées par le client. Malgré tout, les fabricants d'emballages ont une plus grande liberté pour concevoir les emballages secondaires et surtout tertiaires. Dans tous les cas, les entreprises de la filière peuvent proposer à leurs clients des solutions « packaging » qui soient à la fois innovantes et source d'économie de matière ou d'espace. La prise en compte des aspects environnementaux d'un produit et la maîtrise de l'éco-conception constituent ainsi un avantage commercial et technologique pour une entreprise.

C'est donc par l'innovation et la créativité et non par l'augmentation des volumes que les fabricants d'emballage pourront à l'avenir se distinguer de la concurrence. L'éco-conception est en ce sens un avantage concurrentiel qui doit être pris en compte dans la stratégie à long terme d'une entreprise de la filière souhaitant développer son potentiel technologique.

La Champagne-Ardenne est caractérisée par un tissu d'entreprises de petite taille et se trouve ainsi potentiellement plus sensible aux évolutions technologiques et réglementaires de la filière. Associées à Packaging Valley, à l'ESIEC-URCA et au CNRT Emballage-Conditionnement, la DRIRE et la Région Champagne-Ardenne ont lancé en 2006 une action de sensibilisation et de promotion d'une méthode de l'éco-conception conçue spécialement pour les PME. Cette méthode testée dans un premier temps sur un échantillon d'entreprises, sera ensuite diffusée par le biais de la Packaging Valley à l'ensemble des PME de la filière.

Il y a un autre exemple représentatif des améliorations indispensables que devront consentir les industriels de la filière emballage-conditionnement en termes de prise en compte de l'environnement. En octobre 2005, le Parlement a voté l'interdiction de la distribution et de la commercialisation des sacs plastiques non biodégradables (cf. décision du Parlement en octobre 2005). A partir de 2010, ces sacs devront être remplacés obligatoirement par des sacs réutilisables, de préférence biodégradables. A plus long terme, même si des sacs « biodégradables » à base de biomatériaux ont globalement un impact moindre sur l'environnement (consommation d'énergie et émission de CO<sub>2</sub> plus faible), ils ne sont pas synonymes d'absence de pollution, ne serait-ce que par leur présence (pollution visuelle). Les sacs jetables seront donc probablement à proscrire prochainement.

### ➤ Définition de l'éco-conception

*Intégration des aspects environnementaux dans la conception ou la re-conception de produits.  
Il s'agit de prendre en compte les exigences environnementales sur le produit : réglementation, image de marque, ... ainsi que les conséquences environnementales du produit : consommations de ressources, émissions atmosphériques, production de déchets, valorisation du produit en fin de vie, etc. Concrètement, l'éco-conception consiste à concevoir un produit en atteignant le minimum suffisant et nécessaire en poids et/ou en volume d'emballage tout en offrant au consommateur un niveau acceptable en termes d'information, d'hygiène, de sécurité...*

### ➤ Un cas concret

*La Biscuiterie de l'Abbaye (61), en jouant à toutes les étapes du conditionnement sur le poids et l'épaisseur des matériaux, a, d'une part, diminué sa consommation annuelle de matériaux de 26 tonnes de carton et 21 tonnes de plastique, d'autre part, réduit de 38 camions la flotte nécessaire au transport de marchandises  
© eco-emballages - rapport d'activité 2005*

### ➤ La directive REACH

*Le futur règlement REACH (Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals) qui sera probablement adopté à la fin de l'année 2006, aura un impact amont sur la filière emballage-conditionnement. Actuellement, peu de PME connaissent réellement et précisément la composition chimique des matériaux qu'elles utilisent. Les dénominations commerciales se substituent souvent à l'appellation chimique. Or, le règlement REACH imposera l'enregistrement et l'évaluation de chacune des 30 000 substances chimiques couramment utilisées et l'information du consommateur. Cette directive aura donc certainement des répercussions non négligeables en termes de traçabilité des produits, notamment si ceux-ci sont en contact avec des denrées alimentaires. D'autant que les industriels pourraient avoir à substituer certains matériaux qui deviendraient prohibés...*

### ➤ Les machines d'emballages

*Indispensables à l'ensemble de la filière, les machines d'emballage et de conditionnement représentent un marché fortement mondialisé et donc tourné vers l'export. Le tissu industriel est composé principalement de PME aux compétences technologiques reconnues.  
La Champagne-Ardenne compte une dizaine de PME fabricantes de machines d'emballages et surtout de conditionnement dont certaines réalisent près de 80% de leur CA à l'étranger. Sur un marché très soumis aux investissements de la filière et à la concurrence des pays émergents, les PME régionales obtiennent des performances remarquables.*

## ZOOM SUR

### > Packinnove Europe



Depuis 17 ans, Packaging Valley organise chaque année en partenariat avec l'Etat, le Conseil régional, l'Europe et le département de l'Aube, une convention d'affaires dédiée au secteur de l'emballage-conditionnement. Loin des contraintes des salons plus généralistes, cette manifestation qui se déroule à Troyes permet aux donneurs d'ordres et aux fabricants de la filière emballage-conditionnement de se retrouver durant deux jours dans un même lieu.

Le concept consiste pour chaque participant en une série de rencontres préprogrammées avant le salon en fonction des besoins exprimés entre chacune des deux parties. Une participation est ainsi plus facilement rentabilisée puisque l'entreprise participante connaît à l'avance les rendez-vous qu'elle aura avec des entreprises ayant exprimé un besoin complémentaire. Ces rendez-vous peuvent déboucher sur des contrats commerciaux, des accords de coopération ou plus simplement des échanges à caractère technologique, réglementaire, etc...

Pour un participant, c'est également l'occasion de profiter de ce lieu de rencontre pour parfaire ses connaissances sur la technique ou sur le marché de l'emballage-conditionnement grâce aux mini conférences qu'animent quelques entreprises volontaires sur des thèmes technologiques ou commerciaux spécifiques. D'une durée moyenne de 40 minutes, ces conférences sont l'occasion d'échanger sur les avantages concurrentiels de son entreprise.



En 2006, Packinnove Europe a réuni 162 donneurs d'ordres et une centaine de fabricants. A cette occasion, 17 entreprises régionales étaient présentes. Bien que largement fréquentée par des entreprises situées en-dehors de la région, cette manifestation permet depuis sa création de mieux positionner la Champagne-Ardenne comme une région importante au sein de la filière emballage-conditionnement.



Division développement industriel  
2 rue Grenet-Tellier - 51038 Châlons-en-Champagne cedex  
Téléphone : 03 26 69 33 30 - Télécopie : 03 26 69 35 77

Etude achevée en novembre 2006.  
Tous nos remerciements aux services et entreprises pour la fourniture des données ayant contribué à la réalisation de cette étude, notamment l'INSEE Champagne-Ardenne.

### > Les journées de l'emballage



Packaging Valley organise les « journées de l'emballage » et transforme ainsi chaque année, pendant deux jours, la cité des sacres en fief de l'emballage. Cette manifestation regroupe des intervenants de haut niveau traitant devant des chefs d'entreprises de quelques sujets d'actualité intéressant plus particulièrement la profession.

Cette manifestation a fait peau neuve en 2005 en confiant à un comité d'industriels le choix des thèmes à traiter lors des conférences. Permettant de valoriser l'emballage comme un



produit propre ayant ses contraintes spécifiques, l'édition 2006 a fait la part belle aux problèmes de différenciation par le "packaging", l'impact de la globalisation ou encore de l'éco-conception.

Ce rendez-vous annuel permet d'informer et de fédérer la filière autour des thématiques importantes pour l'avenir. Même si les conférences s'adressent plus aux représentants des grands donneurs d'ordres de la filière, les prescripteurs et notamment les PME ont particulièrement intérêt à participer à ces échanges. La prise d'information y est stratégique et le format des « journées de l'Emballage » permet également un échange entre les participants.

En 2005, année de reconstruction de la manifestation, 240 congressistes dont une dizaine de régionaux ont participé à la manifestation au Centre des Congrès de Reims.

### > Les témoignages

« Bonne organisation. Bonne approche. Discussion intéressante des participants. Bonne documentation. »  
Responsable Qualité, entreprise Grand Compte du secteur alimentaire.

« Les thèmes abordés couvrent la problématique "packaging" dans son ensemble, et chacun peut y trouver un intérêt. »

Directeur Environnement, entreprise Grand Compte du secteur alimentaire.

« Des présentations variées sur des thématiques transverses intéressant toutes les sociétés se préoccupant de conditionnement... un concept à la carte avec trois sessions parallèles qui permet d'optimiser son congrès et de se concentrer sur les thématiques jugées stratégiques. »

Ingénieur, entreprise Grand Compte Gaz et Equipement.

« Les échanges d'expériences et débats sur des problématiques communes quel que soit le secteur d'activité. »  
Thierry Bourgeois, Directeur Industriel, Groupe Léa Vital.

« Journées à la carte. Intervenants connus et reconnus dans leur domaine. »  
Caroline Guizou, Chargée de Recherche Emballage, Fromageries Bel.

« Multisectoriel. Thèmes issus des problématiques actuelles des industriels. »  
Sébastien Fily, Responsable Développement Packaging, Bayer Santé Familiale.